



Appel à candidatures

POPaiR

Greater Region Pop Up Emerging Artist en résidence

Innover, créer et relier : Résidences d'artistes à l'Académie européenne d'art de Trèves du 18 mars au 21 avril 2024

Le « POPaiR » – Greater Region Pop Up Emerging Artist in Residence – est un programme innovant de résidences d'artistes qui réunit de jeunes artistes de Belgique, d'Allemagne, de France et du Luxembourg. Le programme vise à promouvoir le dialogue entre les quatre pays et à encourager de nouvelles coopérations.

Le programme POPaiR offre aux artistes émergents la possibilité d'explorer différentes cultures, pratiques, formes d'art et idées. Pendant leur séjour, les artistes auront l'occasion de développer et de créer de nouvelles œuvres, d'échanger des idées et des expériences et de collaborer avec des artistes locaux et internationaux. Le programme de résidence se compose à la fois de composantes virtuelles et d'actions sur place.

Le séjour à l'Académie européenne d'art comprend quatre semaines de travail artistique intensif dans un environnement d'atelier. Pendant leur séjour, les artistes bénéficient d'un espace de travail et d'un accès aux institutions culturelles, aux galeries et aux centres d'art locaux. Pendant leur séjour, ils peuvent également participer à des ateliers, des conférences et d'autres activités.

La partie virtuelle du programme comprend une plateforme en ligne sur laquelle les artistes peuvent présenter leur travail et dialoguer avec d'autres artistes et le public. La plateforme offre également aux artistes la possibilité d'entrer en contact et de collaborer avant et après leur séjour en résidence et de recevoir un feed-back du public.

Le programme est ouvert à tous les artistes, quelle que soit leur nationalité, et prend en charge les frais de voyage aller-retour des artistes. Le programme est coordonné par l'Académie européenne d'art de Trêves.

Quatre artistes de la Grande Région seront invités à participer à un programme de résidence du 18 mars au 21 avril 2024, avec une exposition de leurs œuvres du 13 au 21 avril à la « Kunsthalle Trier ». Deux bourses avec place d'atelier et possibilité de logement seront attribuées à deux artistes de la Région wallonne et de la Région française Grand Est, ainsi que deux bourses avec place d'atelier pour des artistes du Luxembourg, de Rhénanie-Palatinat et de Sarre. Les bourses sont attribuées par un jury international composé de professionnels de la Grande Région.



Vue de la Kunsthalle Trier

Le concours est ouvert aux artistes âgés de moins de 40 ans et résidant dans la Grande Région. Les candidats doivent présenter une idée de projet pour l'exposition ainsi qu'un curriculum vitae et un portfolio artistique.

En un coup d'œil

POPAiR

Greater Region Pop Up Emerging Artist in Residence

Innover, créer et connecter : Résidences d'artistes:à l'Académie européenne des arts de Trèves du 18 mars au 21 avril 2024

Prestations

Le programme de bourses comprend les prestations suivantes :

- | | |
|--|--|
| Pour les artistes de Belgique et de France : | Pour les artistes d'Allemagne et de Luxembourg : |
| - un logement à Trèves | - une place d'atelier à l'académie |
| - place d'atelier à l'académie | - bourse unique de 1.200 euros |
| - bourse unique de 1.200 euros | - remboursement des frais de voyage de 300 euros |
| - frais de voyage unique pour l'arrivée et le départ | - aide pour les transports de matériel |
| - aide pour les transports de matériel | - exposition de groupe à la Kunsthalle Trier |
| - Exposition de groupe à la Kunsthalle Trier | |

Procédure de candidature et de sélection

La candidature se fait en ligne. Les candidatures doivent être déposées :

- une esquisse de projet (1 page A4 maximum)
- un bref curriculum vitae ainsi qu'un portfolio pertinent ou une documentation sur le travail artistique effectué jusqu'à présent.

Tous les documents peuvent être envoyés par e-mail en format PDF à s.santschi@eka-trier.de.

La date limite d'envoi des candidatures est fixée au 12 février 2024.

Les bourses seront attribuées pour la période du 18 mars au 21 avril 2024.

La sélection sera effectuée par des jurés indépendants.

Pour toute question, veuillez envoyer un e-mail à Simon Santschi, directeur de l'Académie européenne d'art, s.santschi@eka-trier.de.

Une manifestation culturelle à l'occasion de la présidence rhéno-palatine du Sommet de la Grande Région.

Le projet est soutenu par le Groupe de travail Culture du Sommet de la Grande Région.

